

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 décembre 2025

---

Le Conseil municipal a validé la nomination de Mme Véronique Favre pour le poste de 50% en CDD de 6 mois à l'intendance de la structure d'accueil.

Le Conseil municipal a nommé M. Raphaël Jollien, collaborateur auprès du service des travaux publics, rattaché à la déchetterie du Pecolet.

Le Conseil municipal a décidé de renouveler pour 2025 la subvention annuelle accordée à chaque journal local, le Régional et le Journal de Savièse.

Le Conseil municipal a accordé les soutiens culturels suivants :

- Aux Amis d'Isabelle Tabin-Darbey pour le livre "Batuffolo. Petits songes vénitiens":
- A l'Association Pro Vallensi pour la BD-Jeu "Néo":
- A M. David Rey pour le concert "Partage de plaisir" avec la participation de Baptiste Varone.

Le Conseil municipal a adjugé à DPE Electronique le mandat d'installation de débitmètres sur deux chambres du réseau d'eau potable.

Le Conseil municipal a validé l'ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale qui se déroulera le lundi 30 mars prochain, à savoir :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Présentation des comptes 2025 de la Bourgeoisie
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes 2025 de la Bourgeoisie
5. Présentation du budget 2026 de la Bourgeoisie
6. Approbation du budget 2026 de la Bourgeoisie
7. Présentation - l'avenir des alpages et de la viticulture sur la Commune
8. Divers

Le Conseil municipal a validé la vision politique "enfance et jeunesse" - la vision politique "seniors" et la directive sur le fonctionnement de la commission consultative des Générations 60+.

Le Conseil municipal a été informé que l'Almanach du Valais 2026, édité par l'imprimerie Fiorina, met en valeur l'espace d'exposition de la collection communale avec un article sur deux pages écrit par Mme Isaline Pfefferlé et sur toutes les pages une photo d'un tableau de notre collection.